

Image not found or type unknown



Comment ne plus etre cautionnaire

Par **rouquemousse**, le **25/05/2009** à **17:21**

Bonjour,
mon fils agé de 22 ans est etudiant et locataire d'un petit studio.nous les parents nous payons le loyer .mais nous n'avons plus de nouvelles de lui et il aurait quitté la region.nous sommes helas cautionnaire mais nous n'avons pas les cle de cet appartement! les proprietaires sont d'accord pour que nous resilions le bail mais comment demenager? et penetrer dans ce logement? merci c'est urgent car mon mari prend sa retraite au mois d'octobre et les 360 euros de ce loyer seront bien utiles!